

# **Règlement National des Compétitions Fédérales**

## **I- EPREUVES/ DEFINITIONS ET REGLEMENT**

Il existe deux sortes d'épreuves : les épreuves par paires et les épreuves par équipes

### 1- Les épreuves par paires :

- Le Championnat Open
- L'Omniium
- Le Critérium
- Le Championnat mixte
- Le Trophée
- L'Espérance

### 2- Les épreuves par équipes :

- L'Omniium
- Le Critérium
- Le Championnat
- Le Trophée
- L'Interclubs
- La Coupe du Maroc
- La Coupe du Trône

Toutes les épreuves donnent lieu à des points d'expert aux joueurs .

## **II-TOURNOIS de CLUBS**

Tous les tournois de clubs ainsi que les grands tournois donnent lieu à des points d'expert à condition d'être homologués par le FRMBr.

Les joueurs ayant participé à des tournois à l'étranger peuvent bénéficier de points d'expert en fournissant comme preuve une copie des résultats et en s'acquittant de la somme de 100,00 DH à la FRMBr.

En ce qui concerne les réclamations et/ou les rectifications relatives aux points d'expert, les joueurs doivent s'adresser par écrit à la Commission Technique .

Enfin ,pour tout ce qui concerne les tournois homologués par la FRMBr ,les Clubs sont tenus de faire parvenir au secrétariat de la FRMBr leurs résultats ainsi que leurs cotisations au moins jours après leur grand Tournoi , et trimestriellement pour les tournois hebdomadaires .

### III- REGLEMENT DES COMPETITIONS

#### EPREUVES PAR PAIRES

a) **Le Championnat Open**

C' est le premier Tournoi fédéral de la saison . Il est ouvert à tous les joueurs et se déroule avec éliminatoires et finale . Aucun droit de participation n'est réclamé aux éliminatoires.

b) **L'Omnium** : Réservé aux joueurs non-classés et aux 3<sup>ème</sup> séries . Selon le nombre de joueurs inscrits ,cette épreuve se déroulera par éliminatoires par centre ou en finale directe .La moitié des paires ayant participé à la finale pourront disputer les éliminatoires du Critérium.

c) **Le Critérium** : réservé aux joueurs de 2<sup>ème</sup> série et aux paires qualifiées en finale de l'Omnium. Cette épreuve se déroulera avec éliminatoires par centre et finale . La moitié des paires ayant participé à la finale pourront disputer les éliminatoires du Championnat par paires .

**NB** : Exceptionnellement : Si le nombre de joueurs inscrits à l'Omnium est insuffisant , l'Omnium rejoindra le Critérium pour ne faire qu'une seule compétition .

d) **Le Championnat par paires** : Réservé aux joueurs de 1<sup>ère</sup> série ou à une paire constituée d'un joueur de 1ere série associé à un joueur de 2<sup>ème</sup> série majeure , ainsi qu'aux joueurs finalistes du Critérium . Cette épreuve se déroulera avec éliminatoires et phase finale.

e) **Le Championnat par paires Dames** : Réservé aux joueuses sans distinction de classement . Cette épreuve se déroulera par éliminatoires ,puis finale .

f) **Trophée du Maroc**: Réservé à l'ensemble des joueurs , la paire doit comporter un joueur non-classé , 3<sup>ème</sup> série ou 2<sup>ème</sup> Série mineure associé à un joueur classé en 1<sup>ère</sup> série ou 2<sup>ème</sup> majeure.

#### EPREUVES PAR EQUIPES

Les mêmes conditions s' appliquent à ces épreuves

### REGLES COMMUNES à TOUTES LES EPREUVES

**1- Conditions de participation**

Tout joueur s'inscrivant à une épreuve Nationale ou à un tournoi homologué par la FRMBr est censé connaître le Code International, le présent règlement et les règlements particuliers des épreuves auxquelles il participe . Il est censé connaître son classement. Les compétitions de la Fédération ne sont ouvertes qu'aux joueurs licenciés à jour de leur cotisation.

**2- Participation de Joueurs de nationalité étrangère ;**

Les joueurs de nationalité étrangère, membres de la FRMBr peuvent participer aux épreuves organisées par celle-ci. Il est toutefois précisé que les épreuves de sélection sont régies par un règlement particulier établi par un comité de sélection.

### **3- Calendrier des épreuves**

Le calendrier des épreuves devra être élaboré par la Commission Technique et approuvé par le comité. Il devra être affiché dans les locaux de la Fédération et envoyé pour affichage aux clubs durant la première quinzaine de Septembre .

### **4- Organisation des épreuves**

La commission Technique est responsable du bon déroulement des épreuves .Elle choisira les lieux, les arbitres et en assume l'entière responsabilité.

## **ARBITRAGE ET DIRECTION DU TOURNOI**

Le rôle de l'arbitre d'une compétition est de l'organiser, de la diriger et de l'arbitrer ,en concertation , et lorsque c'est nécessaire, en respectant les directives de la Commission Technique ou de son représentant.

Les arbitres sont investis des pouvoirs règlementaires découlant du présent règlement et du Code International.

Un comité d'appel sera désigné avant chaque épreuve et tournoi .Ses décisions sont sans appel dans les cas suivants :

- Epreuves nationales, avec éliminatoires, suivies de l'impossibilité de contacter la commission technique avant la séance suivante .
- Lors des tournois homologués par la FRMBr , avant la distribution immédiate des prix .

Les arbitres doivent respecter les délais de réclamation et d'appel.

Le délai d'appel contre une décision de l'arbitre est de trente (30) minutes après la fin de la séance ou du match.

Le délai de réclamation sur erreur de marque ,ou de calcul de résultats est de trente(30) minutes après la mise à disposition des fiches de fréquence et des résultats finaux .

Les appels contre les décisions du comité d'appel doivent être adressés par écrit à la Commission Technique dans les 48 heures qui suivent .

En cas d'appel devant la commission Technique, le dossier doit comporter l'exposé des faits par l'arbitre (diagramme, enchères et jeu ,.....) , l'exposé de la réclamation du capitaine d'équipe ou aa paire adverse , la décision de l'arbitre et la décision du comité d'appel .

## **ORGANISATION**

Pour la formation des équipes , quelque soit le nombre de joueurs que comprend l'équipe , il lui est possible , à chaque mi-temps de constituer ses paires comme elle l'entend .toute paire Constituée de joueurs n'ayant pas joué ensemble la mi-temps précédente devient une nouvelle Paire et peut prendre la place de son choix si le tirage au sort l'y autorise .

Pour la place des joueurs, dans les compétitions mixtes, les hommes sont assis au Nord et en Ouest. L'équipe qui gagne le tirage au sort est Nord-Sud en salle ouverte et Est-Ouest en salle fermée.

### **DEROULEMENT DES EPREUVES PAR PAIRES**

#### **1- Abandon d'une compétition**

A condition d'en avertir les Organisateurs en temps utile, les joueurs peuvent abandonner une compétition à n'importe quel stade. Par contre l'abandon d'une compétition après une séance, non justifié par une raison de force majeure entraîne pour le ou les joueurs fautifs l'interdiction de participer à la même épreuve la saison suivante, sans préjudice de sanctions plus sévères prises par la commission d'éthique et de déontologie.

#### **2- Remplacement d'un joueur**

La paire doit continuer de satisfaire aux règlements de l'épreuve

Le remplaçant ne doit prendre que provisoirement la place du joueur qu'il remplace. Il n'apparaîtra pas dans le classement finale et ne bénéficiera pas de points d'expert.

Un joueur ne peut être remplacé qu'une seule fois pendant les éliminatoires. Aucun remplacement n'est autorisé en phase finale, même pour raison de force majeure (1/2 Finale et finale). Par conséquent, la paire incomplète ne pourra pas participer à la phase finale.

En cas de force majeure (malaise pendant le jeu, évènement personnel ou familial grave et inopiné), l'arbitre peut, dans le cas de ses pouvoirs discrétionnaires, autoriser un remplacement exceptionnel d'accepter ou désigner un remplaçant ne répondant pas à tout ou partie des conditions prévues au paragraphe ci-dessus. Cependant, en aucun cas, le remplaçant ne pourra être d'un niveau supérieur officiel ou présumé au joueur qu'il remplace.

### **DEROULEMENT DES EPREUVES PAR EQUIPES**

#### **1. Composition des équipes et inscriptions**

Les équipes peuvent être composées de 4, 5 ou 6 joueurs et doivent au moment de l'inscription comprendre au moins 4 joueurs.

Sous réserve d'en avertir le directeur de l'épreuve, les équipes peuvent se compléter mais avant le début de la 2<sup>ème</sup> séance des éliminatoires.

Toutefois, en cas de force majeure, dont il est seul juge, le directeur de l'épreuve peut autoriser une équipe formée de 4 ou 5 joueurs à se compléter à 6, et ce, avant le début de la finale.

En cas de qualification pour les différentes finales, un joueur doit avoir joué le 1/3 des Donnes des éliminatoires.

Si un joueur, inscrit régulièrement au début de l'épreuve n'a pu, pour raison de force majeure, jouer le 1/3 des donnes, il pourra participer à la finale avec son équipe.

## **2. Remplacement de joueurs**

Le remplacement de joueurs n'est autorisé que pour raison de force majeure . Le remplaçant doit satisfaire aux mêmes critères que dans les épreuves par paires et être affilié à la FRMBr.

Au moment des phases finales( ½ finales et finales ) ,aucun remplacement n'est permis .

Une équipe ne pouvant présenter 4 joueurs sera déclarée forfait .

### **REGLES PARTICULIERES A LA COUPE DU MAROC**

Cette épreuve se déroulera par KO . La coupe du Maroc se jouera avec handicap , celui-ci s'étalera de 0 pour les 1ères séries nationales à 12 pour les 3èmes séries et non-classés ; Les matches seront de 28 ou de 32 donnes . la ½ finale en 36 donnes et la Finale en 42 Donnes. Les centres et lieux de toutes les épreuves seront déterminés en fonction du nombre d'équipes engagées.

+++++